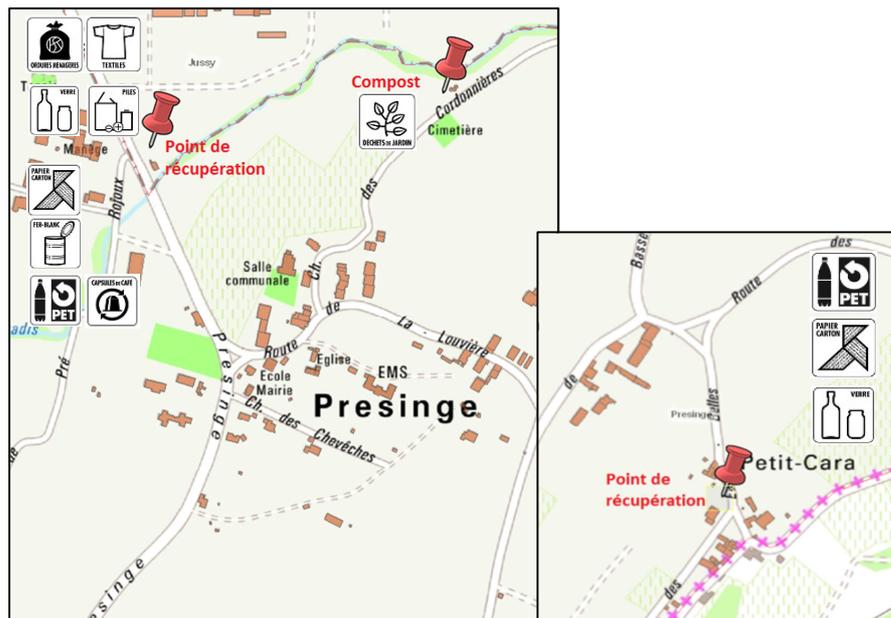




Commune de Presinge

Gestion des déchets



La commune de Presinge effectue le tri des déchets. Les ordures ménagères, la ferraille et les encombrants sont levés porte-à-porte. Les autres déchets sont à apporter au point de récupération à la route de Presinge, en face du Poney-Club, ou sur le parking de Cara, ou dans les espaces de récupération cantonaux (ESCREC), selon feuille annexe.

En cas de questions, appeler la Mairie au 022.759.12.52



Ordures ménagères

Levée le mardi matin dès 7h00. Entreprise Pradervand (tél. 022.752.21.01) + point de récupération.



Verre

Bouteilles, flacons, bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège plastique ou caoutchouc. Sont à exclure : les verres à vitres, miroirs, ampoules électriques, faïence, céramique, porcelaine, etc. à éliminer avec les ordures ménagères ou dans les espaces de récupération.

Point de récupération et parking de Cara



Papier

Tous les types de papier et carton peuvent être récupérés. Les cartons doivent être pliés et introduits dans les containers ad hoc.

Point de récupération et parking de Cara



Fer blanc, Alu

Canettes, feuilles de ménage, tubes de mayonnaise et de dentifrice, barquettes, etc. Non recyclables : briques de lait et thé froid.

Point de récupération



PET

Seules les bouteilles pour boissons sont recyclables. Il est très important d'éviter tout mélange entre le PET et d'autres plastiques (le signe PET apparaît sur les bouteilles recyclables). Les bouteilles ayant contenu du shampoing, de l'huile, du vinaigre ne sont pas recyclables.

Point de récupération et parking de Cara



Ferraille Déchets encombrants

Collecte porte-à-porte, le premier mercredi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre, dès 6h00.



Huiles minérales et végétales

Récupération : ordures ménagères ou espaces de récupération

Elimination dans une bouteille plastique fermée placée dans les ordures ménagères. Maximum un litre par sac. Ne jamais jeter dans l'évier ou les WC.



Déchets de jardin

Privilégiez le compost chez vous. A défaut, déposez vos déchets verts dans la benne à cet effet après le cimetière.



Capsules Nespresso®

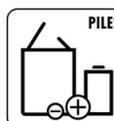
Seules les capsules Nespresso® sont récupérées. Toutes les autres marques sont à éliminer avec les ordures ménagères.

Point de récupération



Textiles

« Boîte à fringues » au point de récupération



Piles

Toutes les catégories de piles sans exceptions. En aucun cas, ne les jeter dans la nature ou dans les poubelles.

Point de récupération

Encres d'imprimantes

Pas de récupération sur la commune.

A ramener aux points de vente.

Matériel électronique (ordinateurs, télévisions, électroménager, etc.)

A ramener aux points de vente ou dans les espaces de récupération. On peut aussi amener ces appareils à l'association Réalise à la rue Viguet 8 aux Acacias.

Réfrigérateurs et congélateurs

Retour gratuit aux points de vente, dans le cadre de la taxe anticipée de recyclage (TAR).

Batterie de voiture

A ramener dans les garages ou dans les espaces de récupération.

Médicaments

A ramener dans les pharmacies.

Quelques sites internet utiles :

Guide des déchets ménagers (Etat de Genève) : www.etat.geneve.ch/dt/dechets/accueil.html

Réalise, récupération d'ordinateurs par une entreprise d'insertion : www.realise.ch

NOUVEAUX HORAIRES

ESPACES RÉCUPÉRATION DU CANTON

ESREC



Les déchets provenant d'activités artisanales, d'associations ou d'entreprises ne sont pas acceptés dans les Espaces récupération cantonaux. Ces installations sont exclusivement réservées aux particuliers.

1

CHÂTILLON

Route d'Aire-la-Ville
à Bernex

Horaires pour compost gratuit (30 litres)
7h00-11h45 / 13h15-16h00
en semaine seulement

2

LA PRAILLE

47 avenue de la Praille
à Carouge

3

LES CHÂNATS

Chemin des Chânants
à Bellevue

De NOVEMBRE à FÉVRIER

Lundi

fermé

Mardi au vendredi

de 14h à 17h

Samedi et dimanche et jours fériés

de 10h à 17h

De MARS à OCTOBRE

Lundi

fermé

Mardi au vendredi

de 15h à 19h

Samedi et dimanche et jours fériés

de 10h à 17h

Seuls les lundis, le 25 décembre, le 1er janvier
sont des jours complètement fermés ainsi que les fériés tombant sur des lundis.

Dès le 1^{er} novembre 2017



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENERIAS LUX

Pour tout autre renseignement
Info-Service 022 546 76 00